



ECPPG - Assemblée générale pour 2017 le 8 juin 2018 à Gimont

Ordre du jour

- I) Rapport moral et d'orientation des actions menées en 2017-2018
- II) Bilan financier de l'année écoulée
Approbation des comptes
Présentation du prévisionnel de l'année en cours
- III) Bilan d'activités de 2017 et du premier semestre 2018
- IV) Election des membres du Conseil d'Administration – 11 membres maximum pour un mandat d'un an renouvelable
- V) Questions diverses

Mot d'accueil du Responsable légal, Antoine Santin

- I) Rapport moral et d'orientation des actions menées en 2017-2018**
traité avec en même temps que
- II) Bilan d'activités de 2017 et du premier semestre 2018**

2017 le 11 juillet

Création avec 11 membres au CA : ECPPG

Antoine Santin sera le représentant légal déclaration de l'Association de préfiguration.

Lors de la création, un bureau a été constitué :

Le secrétariat sera assumé par Christian PONTICELLI, Christophe BARBASTE et Martine LATOUR.

La trésorerie par Benoit POTEL avec l'aide de Christine CAZERGUES.

Création de commissions pour répartir le travail :

Commission Technique : Antoine, Benoit, Bruno, René, Alex

Commission Financière : Antoine, Christine

Commission Communication : Antoine, Josette, Martine R., Francis, Daniel

Secrétariat et liaison : Martine L., Christophe, Christian

Le siège social est installé au 85 Rue Nationale Pays Portes de Gascogne à Gimont.

Nous choisissons la Banque Postale de Lectoure, choix de proximité pour le trésorier.

Nous projetons de créer une SAS (Société Action Simplifiée) sous forme de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Communication

Création d'un Logo, d'une plaquette, d'un diaporama explicatif en direction des citoyens et des Elus.

Nos informations sont relayées par la page Facebook du Pays.

Concernant la présentation aux Communautés de Communes, RDV sont pris avec les 5 communautés de communes du Pays Portes de Gascogne afin de présenter l'association et son projet.

Participation à des événements sur le secteur :

Foires de la Saint Martin de L'Isle Jourdain et Lectoure

Réunion avec tous les élus du PETR pour la présentation du PCAET le 8 novembre à Gimont.

Ciné Débat sur la transition le 24 novembre à Sarrant à 20 h 00 à la Librairie Tartinerie.

Adhésion au réseau général

Nous décidons d'adhérer au réseau ECLR OCCITANIE (Energie Citoyenne Locale Renouvelable) ; nous y trouverons les aides nécessaires à l'élaboration de dossiers ainsi que les conseils éclairés de Yohann Vacandare. Ceci nous a permis de former plusieurs membres à la démarche citoyenne et collective.

Nous candidotons à l'appel à projet (AAP) de la Région OCCITANIE, candidature déposée le 26 octobre 2017... Si la région nous retient, chaque fois qu'un citoyen versera 50 € de part sociale, la région abonde à hauteur de 50 € dans la limite de 500 €/citoyen et un plafond de 100 000 €.

Ces aides s'accumulent avec l'ADEME sur les frais d'étude. Les aides de la région pour les coûts de bureaux d'études s'élèvent à 70% de 50 000 €, soit 35 000€.

Nous abordons la fin de l'année avec une excellente nouvelle : nous sommes lauréat à l'AAP de la région Occitanie : notre candidature est retenue. (2° sur 14 candidatures)

Demande à la Préfecture pour la reconnaissance de l'association comme étant d'intérêt général.

2018

Elaboration du règlement intérieur

Création d'une messagerie spécifique : ecppg32@orange.fr

Le bureau

Notre projet était de créer une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour avoir recours à une structure très « démocratique ».

Au fil des réflexions et des rencontres avec les techniciens d'ECLR, étant donné la baisse quasi permanente du prix de l'énergie à la vente et le fait qu'une SCIC doit garder en réserve des fonds importants, il nous apparaît que le modèle de la SCIC n'est plus adapté.

Le modèle d'une SAS à capital variable est retenu.

Actuellement, des groupes de travail ont été constitués afin de rédiger les statuts. Pour travailler efficacement, nous nous inspirerons de 4 exemples de statuts SAS/SCIC. Rédaction des statuts de la SAS de type coopératif d'intérêt collectif.

Aux rencontres concernant le Budget participatif mis en place par le Conseil Département ECLR.

Commission financière

Réflexion sur le modèle économique sur la base d'une grappe de 15 installations
Le tableau de la grappe des projets au fil des simulations économiques devient :

4 x 9 kW,
10 x 36 kW
1 x 100 kW

La rentabilité de la grappe est bonne et le projet cohérent économiquement.

Commission technique

Alex et René, nous rejoignent pour étoffer l'équipe.

Cahier des charges « Consultation de bureau d'études ».

Elaboration d'une fiche de visite des toits

René nous expose son projet d'installations de panneaux pour de l'autoconsommation.

(Tableau de comparaison pour les études)

Rencontre avec – EDF ENR solaire (Mr Pradel) - qui installe des panneaux photovoltaïques sur les toits d'Occitanie

Commission communication

Notre plaquette est finalement réalisée par le correspondant communication du PPG.

Nous élaborons avec lui notre future stratégie de communication.

Elaboration d'un « Agenda des manifestations » communiqué sous pdf

De nombreux contacts et participations diverses sont établis :

Participation à la Semaine verte à Samatan, à la Foire Biozan

Le Pays propose de nous intégrer dans son projet de refondation du Site Internet.

Nous comptons sur votre participation financière, ce qui nous permettra d'atteindre l'objectif pour 2018 : installer des toits photovoltaïques d'ici la fin de l'année

Le rapport moral, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité

Le bilan d'activités, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité

II) Bilan financier de l'année écoulée

Approbation des comptes

Présentation du prévisionnel de l'année en cours

Bilan financier 2017 Association Energie Citoyenne Pays Portes de Gascogne (ECP PG)

Christine Cazergues présente les comptes de l'exercice 2017 et le budget 2018.

1. Comptes de l'exercice 2017

L'association ECP PG a été créée le 04/08/2017, soit un exercice comptable de presque 5 mois.

Le compte de résultat peut se résumer ainsi :

Charges		Produits	
Insertion bulletin officiel	44	Cotisations 2017 reçus	520
		Cotisations 2017 à recevoir	170
Adhésion et formation ECLR	120		
Frais bancaires	10		
Total des charges	174		
Excédent	516	Total des produits	690
TOTAL GENERAL	690	TOTAL GENERAL	690

La trésorerie au 31/12/2017 est :

Solde à la banque à la constitution	0
Entrée (crédit)	520
Sortie (débit)	-164
Solde à la banque au 31/12/2017	356

Les produits correspondent aux adhésions relatives à l'exercice 2017, se décomposent de cotisations reçus en 2017 pour 520€ et de cotisations reçus en 2018 relative à l'exercice 2017.

En fait, l'association compte 68 adhérents pour les cotisations 2017.

Les charges représentent les frais d'inscription au bulletin officiel, l'adhésion à l'association ECLR et une formation ECLR à Castelnaudary ainsi que des frais de tenue de compte.

L'association ECLR (Energies Citoyennes Locales et Renouvelables) qui se prononce ECLAIR rassemble les territoires souhaitant aborder la question de l'énergie dans une approche globale de développement local – à la fois économique, social, démocratique et environnemental .

ECLR appuie la mise en place de projets initiés, maîtrisés et financés par les citoyens, comme notre association ECP PG, ayant pour but la réappropriation citoyenne de la transition énergétique, en mobilisant l'épargne de proximité, sans intérêt spéculatif.

Pour information, l'association n'a pas de frais de location de salle de réunion car les mairies de : Gimont, Mauvezin, Goutz, Bézeril ainsi que la librairie Tartinerie nous prêtent une salle et nous voulions les en remercier.

2. Budget 2018

Charges		Produits	
Cotisation et Formations ECLR	240	Cotisations 2018	750
Communication	6 000		
Etudes pour 3 toitures	4 200	Subvention ADEME	7 140
Divers	500	Facturation des frais d'étude et de communication à la SAS	3 050
Total des charges	10 940	Total des produits	10 940

Les cotisations estimées sont celles de 2017 + 6 adhérents supplémentaires mais nous espérons toucher plus de citoyens qu'en 2017.

Courant 2018, nous devrions recevoir de l'ADEME des subventions pour couvrir les études relatives à l'installation de panneaux photovoltaïques par un bureau d'études et les frais de publicité. Elles représentent 70 % du total de ces dépenses, donc nous devons financer les 30 % restants.

Les produits provenant de la future SAS ont pour but de financer les 30 % non financés par l'ADEME et d'équilibrer le résultat de l'exercice.

Les charges représentent les frais d'adhésion et de formation à l'association ECLR.

Les frais de publicité représentent la conception d'un visuel et la fabrication d'un logo, d'un flyers, d'un kakemono, d'un stand (abri, table), et des frais relatifs pour les réseaux sociaux (facebook, twitter, ...) afin de faire connaître notre future SAS Energie Citoyenne Pays Portes de Gascogne pour récolter les futures actions.

Pour information, à ce jour, les 223 engagements de citoyens pour les actions de la future SAS s'élèvent à : 12 050€. Nous rappelons que notre objectif est d'atteindre les 100 000€ afin d'obtenir les 100 000€ de subventions de notre région Occitanie pour créer notre future grappe : 4 toitures de 9 kWc, 10 toitures à 36 kWc et 1 toiture à 100 kWc .

Fin avril 2018, la trésorerie est la suivante :

Solde à la banque au 01/01/2018	356
Entrée (crédit)	120
Sortie (débit)	421,9
Solde à la banque au 31/04/2018	54,1

Les entrées ou recettes représentent les cotisations relatives à l'exercice 2017 et représentent à ce jour 68 adhérents.

Les sorties ou dépenses représentent les frais de de formation à ECLR (60€), de publicité (dépliants pour 338,40€) et frais de tenue bancaire (23,50€) .

Le bilan financier, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité

IV) Election des membres du Conseil d'Administration – 11 membres maximum pour un mandat d'un an renouvelable

Tous les membres du bureau sont ré-élus à l'unanimité à l'exception de Josette Roudié , démissionnaire.

Elle est remplacée par Alex Sandri, adhérent et membre très impliqué dans l'association.

V) Questions diverses

Echanges notamment avec les sympathisants sur :

- la possibilité de création d'un cadastre solaire sur notre région
- des précisions concernant la trésorerie initiale de la future SAS
- la possibilité de faire appel à des clubs d'entrepreneurs de notre territoire

L'assemblée générale se termine à 20 h 30